

Coup d'Etat au Niger

Niger

Posté par: Touareg

Publiée le : 26/2/2010 19:10:45

Le 18 février 2010, un groupe de militaires nigériens a destitué le président Tandja et mit fin à la sixième république. Le coup d'état a eu lieu alors que le président et son gouvernement étaient réunis en Conseil des ministres exceptionnel à la présidence de la république qui est tombée entre les mains des mutins en un peu plus de deux heures. Les échanges de tirs qui ont fait au moins trois morts et une dizaine de blessés ont en effet été brefs, la garde présidentielle n'offrant guère de résistance. Le président Tandja Mamadou a été conduit dans la caserne de Tondibiya et son gouvernement retenu dans les locaux du Conseil supérieur de la communication (CSC). Vingt-quatre heures après avoir été décrété, le couvre-feu a été levé, les frontières terrestres et aériennes du pays rouvertes et la population a repris ses occupations habituelles.

Dans sa première déclaration lue par son porte-parole, le colonel Goukoye Abdoul Karimou, le Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD) a décidé de la suspension de la VIème république et de la dissolution de toutes les institutions et s'est engagé à respecter tous les traités et les conventions signés par le Niger. Le commandant Salou Djibo qui a pris en main les rênes du pays a fait part de son désir de restaurer la démocratie et la bonne gouvernance. Le président Tandja qui avait fait irruption sur la scène politique nigérienne aux côtés du général Seyni Kountché lors du coup d'état du 15 avril 1974 est donc à son tour chassé du pouvoir par des putschistes. Son obstination à vouloir rester au pouvoir au point de changer la constitution lui a été fatale comme l'avaient pressenti de nombreux observateurs. Même si l'intervention de l'armée est unanimement dénoncée par l'Union africaine et d'autres institutions internationales ainsi que les chancelleries occidentales, cette condamnation relève du principe tant elle apparaissait comme la seule issue possible à la crise politique qui était dans une impasse totale.

Toutefois, elle pose une série de questions auxquelles il est difficile de répondre pour le moment :

- comment ces hommes ont-ils pu réussir leur coup de force aussi aisément alors que le président Tandja avait pris soin de s'assurer de solides appuis parmi les hauts gradés des Forces armées nationales (FAN) en se montrant généreux à leur égard (le chef d'état-major et plusieurs généraux seraient en résidence surveillée) ?

- ont-ils le soutien de l'ensemble de l'armée ou n'en représentent-ils qu'une fraction, semble-t-il, composée d'éléments jeunes dont certains avaient déjà participé au coup d'état de 1999 qui avait aussi pour objectif la restauration de la démocratie ? Forment-ils un groupe homogène ou des dissensions vont-elles très vite surgir en leur sein ?

- quel a été le rôle de la France si rôle il y a eu ?- les putschistes vont-ils rendre le pouvoir aux civils

comme ils l'affirment (« le pouvoir ne nous intéresse pas » a déclaré le colonel Djibrilla Hamidou Hima sur RFI) ou ne seront-ils pas tentés de le conserver comme le fit le général Ibrahim Baré Maïnassara en son temps ?- s'il y a retour à la démocratie, selon quel calendrier et quelles modalités s'effectuera-t-il ?

- quelle sera la nouvelle configuration du paysage politique nigérien ? Divisé en deux clans farouchement opposés du fait des manœuvres présidentielles, le parti au pouvoir (MNSD) paraît très affaibli, ce qui peut laisser la voie libre à l'opposition actuellement regroupée au sein de la coordination des forces pour la démocratie et la république (CFDR).

- la captation des rentes minières et pétrolières qui avait motivé le coup d'état constitutionnel du président Tandja ne va-t-elle pas constituer un enjeu majeur dans la nouvelle course au pouvoir ?

Si la crise politique se trouve résolue, de nombreuses incertitudes planent sur l'avenir du pays qui, de plus, risque de connaître de graves problèmes alimentaires en raison de la mauvaise récolte céréalière 2009. Le Niger n'a pas fini de faire parler de lui...22février 2010

Emmanuel GREGOIRE

Directeur de recherche IRD-Institut de recherche pour le développement

RENTES MINIERES ET COUP D'ETAT CONSTITUTIONNEL AU NIGER Emmanuel GREGOIRE

Directeur de recherche IRD

Au début de l'année 1995, je publiais dans la revue Parlements et Francophonie un article intitulé « Niger : le long apprentissage de la démocratie ». Quinze ans plus tard, ce titre demeure cruellement d'actualité. Le pays traverse en effet une période tumultueuse depuis que le président de la république Mamadou Tandja a décidé de se maintenir au pouvoir alors que la constitution l'obligeait à le quitter ayant effectué deux mandats consécutifs. Ce « coup d'état civil » pour reprendre l'expression employée par l'opposition regroupée au sein de la Coordination des forces pour la démocratie et la république (CFDR) se déroule dans un contexte de compétition entre les multinationales occidentales et les sociétés nationales étrangères (chinoises, russes, algériennes, etc.) qui se disputent les richesses minières (uranium) et pétrolières du pays. Ce regain d'intérêt pour le sous-sol nigérien n'est pas étranger à la crise politique, le contrôle des rentes minières et pétrolières constituant l'enjeu des luttes actuelles. Grâce aux recettes qu'elles procurent, le président Tandja estime avoir les moyens de tenir tête aux « amis traditionnels » du Niger que sont la France, l'Union européenne et les Etats-Unis qui exigent son départ. Désormais très souverainiste, son discours consiste à dire « qu'il a deux cordes à son arc et que si l'une casse il y a l'autre ». Autrement dit, les sanctions de la communauté internationale n'entament en rien sa volonté de rester au pouvoir car il peut solliciter l'aide de la Chine à présent très entreprenante au Niger. À ces nouvelles rentes se greffe celle du trafic de la drogue qui prend une ampleur jusqu'alors inconnue dans tout l'espace sahélo-saharien et contribue, elle aussi, au désordre et à l'affaiblissement de la démocratie.

Une démocratie en péril

Après de longues années de régime militaire (1974-1991), le Niger comme beaucoup d'autres pays africains inaugure une nouvelle ère dans son histoire post-coloniale avec l'organisation d'une Conférence nationale (1991). Celle-ci marqua l'avènement de la démocratie à travers l'adoption

d'une nouvelle constitution et la reconnaissance du multipartisme ainsi que de la liberté de la presse et d'association. Dans la foulée (premier trimestre 1993) et pour la première fois au Niger, des élections présidentielles et législatives « libres et démocratiques » furent organisées amenant au pouvoir Mahamane Ousmane et son parti, la Convention sociale et démocratique (CDS-Rahama) alliée au PNDS-Taraya (Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme). Pour qui connaissait ce pays de longue date, le changement était profond : l'armée regagnait ses casernes et les Nigériens profitaient de la liberté qui leur était enfin accordée pour s'exprimer sans retenues. Des bouleversements aussi radicaux ne purent s'opérer sans heurts, ce qui explique l'instabilité politique des années 1990 : en l'espace de six ans, le pays connut trois élections présidentielles (1993, 1996 et 1999) et deux coups d'état (1995 et 1996) qui n'ont toutefois pas durablement interrompu le processus de démocratisation. À ces événements, il faut ajouter la rébellion touarègue qui débuta en 1991 pour s'achever en avril 1995 avec la signature des accords de paix de Ouagadougou.

Battu au second tour des élections présidentielles de 1993 puis au premier tour des élections de 1996 qui avaient vu la victoire du général Ibrahim Baré Maïnassara, le colonel Mamadou Tandja s'était plié au verdict des urnes attendant son heure pour accéder à la magistrature suprême, ce qu'il ambitionnait depuis la disparition du président Seyni Kountché (14 novembre 1987). Il parvint à ses fins lorsque le commandant Daouda Mallam Wanké rendit le pouvoir aux civils après s'en être emparé au cours d'un coup d'état (9 avril 1999) qui coûta la vie au général Baré Maïnassara, lui-même auteur d'un coup de force, trois ans auparavant, qui mit fin au régime démocratique du président Mahamane Ousmane (27 janvier 1996). En effet, Mamadou Tandja gagna l'élection présidentielle du 24 novembre 1999 devançant l'ancien Premier ministre Mahamadou Issoufou dirigeant du PNDS-Taraya. Son parti, le MNSD-Nassara (Mouvement national pour la société de développement), remporta, le même jour, la majorité des sièges du parlement. Candidat à sa réélection, il fut réélu cinq ans plus tard de nouveau aux dépens de Mahamadou Issoufou. Ce second mandat expirait le 22 décembre 2009.

La perspective d'abandonner le pouvoir ne réjouissait pas cet ancien fidèle compagnon du général Seyni Kountché dont il fut un des piliers du régime occupant des fonctions aussi importantes que celles de ministre de l'intérieur (1979-1981 puis 1990-1991) et de préfet de Tahoua (1981-1988). La constitution de la Vème république lui interdisant d'effectuer plus de deux mandats consécutifs, le président Tandja la modifia prétextant un soutien populaire massif pour qu'il poursuive « l'œuvre de construction nationale » : « Tazarce » qui signifie en Haoussa « continuer sans s'arrêter » devint son slogan et le mot de ralliement de ses partisans. Il se proposa d'organiser un référendum afin que les Nigériens se prononcent sur une nouvelle constitution, celle de la VIème république qui instaure un régime présidentiel et surtout lui permet de rester en place. Ce projet mit fin à l'alliance des deux partis au pouvoir, le MNSD-Nassara et la CDS-Rahama menée par Mahamane Ousmane, président de l'assemblée nationale, hostile aux manœuvres présidentielles. Courageusement, la Cour constitutionnelle s'opposa à trois reprises aux intentions du président Tandja qui n'eut d'autres solutions que de la dissoudre et de nommer de nouveaux membres qui lui sont inféodés.

Le référendum eut lieu le 4 août 2009. Il fut émaillé de multiples incidents et arrestations, la Coordination des forces pour la démocratie et la république appelant à son boycott. Ce boycott fut aussi prôné par la frange du MNSD-Nassara qui soutient l'ancien Premier ministre Hama Amadou : le puissant parti présidentiel, ancien parti unique sous l'ère Kountché, se scindait en deux clans antagonistes, l'un « tazarchiste » favorable au président Tandja et l'autre opposé à un troisième mandat. De son côté, la communauté internationale condamnait le président à commencer par le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies Ban-Ki-Moon qui se disait « profondément préoccupé » et appelait « à la retenue et au dialogue politique pour résoudre la crise ». Le verdict

des urnes fut favorable au chef de l'Etat puisque le « oui » l'emporta avec 92,5% des suffrages pour un taux de participation de 68,26%. Ce taux est surestimé aux dires de nombreux observateurs qui accusent le régime d'avoir gonflé les chiffres réels, aucun scrutin n'ayant atteint au Niger un tel taux de participation. Ce résultat autorise le président Tandja à prolonger son mandat jusqu'en décembre 2012, année où auront lieu des élections présidentielles auxquelles il pourra se présenter.

Moins de trois mois après ce référendum (20 octobre), il organisa des élections législatives : l'assemblée nationale a en effet été dissoute le 26 mai 2009. La CENI (Commission électorale nationale indépendante) estima le taux de participation à 51,27% alors que l'opposition avait de nouveau prôné le boycott du scrutin. Ce taux est, lui aussi, surestimé surtout si on le compare à celui des précédentes élections législatives qui, pourtant, avaient fait l'objet d'une véritable campagne et d'une forte mobilisation des électeurs. Plutôt qu'un bourrage massif des urnes aisément repérable, les témoignages recueillis expliquent que les chiffres ont été manipulés à deux niveaux : d'une part, localement, où des présidents de bureaux de votes favorables au parti présidentiel ont rempli les bordereaux de votes à son avantage alors qu'ils avaient été désertés par les électeurs et, d'autre part, lors de leur centralisation par la CENI dont les membres ont été désignés par le chef de l'Etat. La frange du MNSD partisane du président de la république remporta 76 sièges sur les 113 que compte l'assemblée nationale. Le RSD-Gaskiya (Rassemblement social démocrate) de l'ancien Premier ministre Cheïffou Amadou eut 15 élus tandis qu'une série de petits partis qui virent à l'occasion inespérée d'avoir quelques députés remportèrent les 21 sièges restants aux côtés de candidats indépendants.

Comme lors du référendum, le président s'efforça de mobiliser les chefferies traditionnelles dont il avait, quelques mois auparavant, accru les ressources en leur versant des salaires et en renforçant leurs moyens pour qu'elles soutiennent ses candidats. Peine perdue car les chefferies n'ont plus leur prestige ni leur influence passée auprès des populations. De plus, les Nigériens sont mieux informés des événements qui touchent leur pays grâce à une presse écrite pluraliste et surtout aux radios et télévisions privées. Ce nouvel espace médiatique « libre » fait contrepoids à Télé-Sahel et à la Voix du Sahel, organes depuis toujours aux mains du pouvoir. À Niamey et dans les capitales régionales, leur monopole a été battu en brèche, mais leur influence reste encore forte en brousse où les émissions des nouvelles radios ne sont toujours pas captées.

L'opposition et les membres « anti-tazarchiste » du MNSD-Nasara se plaisent à rappeler que le président Tandja avait autrefois pris une part active au coup d'état du général Seyni Kountché (avril 1974). Pour eux, il se livre, cette fois-ci, à un coup d'état constitutionnel, le chef de l'Etat renouant avec ses pratiques de militaire. Son passé lui vaut l'appui d'une grande partie de l'armée dont le soutien lui est indispensable. C'est pourquoi il a effectué une série de gestes forts à l'égard des Forces armées nationales (FAN) en améliorant leur statut, en construisant de nouvelles infrastructures militaires (casernes) et en les dotant d'armements modernes : la France a vendu au Niger des véhicules légers tandis que la Chine l'a équipé en armes légères et en munitions pour que les FAN combattent plus efficacement les mouvements touaregs. Toutefois, des fissures peuvent toujours se produire au sein de l'armée, notamment parmi les jeunes officiers formés à l'étranger et peut-être plus scrupuleux du respect de la démocratie que leurs aînés : selon plusieurs sources, les FAN auraient majoritairement répondu « non » au référendum ou se seraient abstenus de voter.

Démocrate durant une quinzaine d'années (1993-2008), le président nigérien bafoue la constitution de la Vème république alors qu'il aurait pu quitter le pouvoir la tête haute en se targuant d'avoir assuré la stabilité politique du pays et amélioré sa situation économique. Le développement des activités extractives n'est pas étranger à sa décision de demeurer en place.

Un nouvel enjeu : la répartition des rentes minière et pétrolière

Le Niger est devenu stratégique dans la course aux matières premières à laquelle se livrent les grandes puissances et leurs multinationales sous la pression de l'augmentation de la demande des pays émergents et du tarissement des sources d'énergie à l'échelle planétaire. Une recomposition des zones d'influence s'y opère avec la fin du monopole français et l'arrivée de firmes australiennes, canadiennes (elles exploitent déjà les mines d'or du Liptako-Gourma), indiennes et sud-africaines ainsi que des compagnies nationales algériennes, chinoises et russes.

Presque inexistante il y a dix ans, la percée chinoise est le fait marquant de ces dernières années. Les prospections pétrolières se font désormais dans des zones où l'exploitation ne pouvait être rentable en raison du cours trop bas du baril de pétrole.

C'est le cas pour le Niger où l'exploration s'intensifie dans les régions de Diffa et d'Agadès. Si la SONATRACH, société d'état algérienne, a obtenu le permis de Kafra situé à proximité de la frontière, la CNPC (China National Petroleum Corporation), filiale d'une société d'état chinoise, a bénéficié de trois permis d'exploration : ceux d'Agadem, de Bilma et du Ténéré. Le site d'Agadem (324 millions de barils environ de réserve), auparavant attribué à la société Exxon, n'a pas été renouvelé en 2006 car la compagnie pétrolière américaine refusait de construire une raffinerie qu'elle jugeait non rentable. La Chine se substitue donc à cette multinationale, ce qui marque un changement profond du contexte géopolitique local. En contrepartie de l'attribution de ces permis, la CNPC a versé un bonus de 300 millions de dollars lors de la signature des permis d'exploration et met en œuvre un programme intensif de prospection à des fins d'exploitation par ses soins. De son côté, la China National Oil and Gas Exploration and Development Corporation (CNODC) construit une raffinerie à Ganarane, village situé à une quarantaine de kilomètres au Nord de Zinder. Reliée aux gisements d'Agadem par un pipe-line de 400 kilomètres, elle sera mise en service en 2011. L'investissement global se chiffre à un milliard de dollars pour une production de 20000 barils par jour pendant vingt-cinq à trente ans, ce qui couvrira les besoins du Niger (7000 barils par jour). Le reliquat sera exporté vers le Burkina-Faso et le Mali. À plus long terme, la CNPC pourra exporter le pétrole nigérien après construction d'un oléoduc qui partirait de la région de Diffa pour atteindre Gaya, ville frontalière entre le Niger et le Bénin. De là, un autre pipe-line acheminerait le pétrole jusqu'au port de Cotonou.

L'exploitation de l'uranium est aussi devenue un enjeu planétaire au moment où l'Agence internationale de l'énergie atomique prévoit une augmentation d'au moins 20% à l'horizon 2030 de la puissance nucléaire installée dans le monde : la Chine, l'Inde, le Japon, la Russie et d'autres pays encore comptent accroître le nombre de leurs centrales. Aussi, 128 conventions minières couvrant une superficie de près de 90000 km² qui comprend l'Aïr, le Djado et le Timersoï ont été signées par le Niger entre 2000 et 2009. Elles concernent plus de quarante sociétés de douze nationalités différentes. Le président Tandja manifeste ainsi sa volonté de diversifier les partenaires du Niger, la Chine, l'Inde, le Canada, les Etats-Unis, la Russie, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Afrique du Sud et... les îles Vierges obtenant des permis de prospection.

On assiste donc à la fin du monopole français même si Areva conserve une position hégémonique. En 2009, le groupe s'est vu attribuer le site d'Imouraren situé non loin de ceux d'Arlit et d'Akokan qu'il exploite depuis quatre décennies. L'investissement est de 1,2 milliard d'euros soit 650 milliards de francs CFA répartis sur trois ans, le capital de la société IMOUMAREN SA étant détenu à 66,65% par Areva, 23,35% par la SOPAMIN (Société de patrimoine des mines du Niger) et 10% par l'Etat du Niger. Le nouveau gisement entrera en service en 2013 et atteindra sa pleine capacité à partir de

2015. Il pourra alors produire 5000t d'uranate par an durant 35 à 40 ans. Outre Areva, une société chinoise, la SOMINA (Société des mines d'Azelik) a obtenu, en novembre 2007, l'exploitation du site d'Azelik qui produira environ 750t/an. L'investissement est moins important qu'à Imouraren qui sera un des plus grands gisements miniers d'Afrique.

Les ressources pétrolières et minières du Niger attisent la convoitise de nombreux pays à commencer par la Chine qui y effectue une percée remarquable en redistribuant les cartes du jeu politique à son profit. Dans un contexte de concurrence mondiale, Areva n'est plus le seul acheteur et ne peut donc plus dicter sa loi aux autorités nigériennes comme ce fut le cas par le passé. D'autres entreprises entrent en course. Elles constituent une alternative que le chef de l'Etat utilise habilement pour faire monter les enchères. Areva a ainsi failli être supplanté par une société chinoise dans l'attribution du gisement d'Imouraren. La balance pencha finalement pour le groupe français en janvier 2009, sans doute grâce à l'intervention du président Nicolas Sarkozy. Trois mois plus tard, il fit une visite éclair à Niamey au cours de laquelle il aurait, en contrepartie, assuré le président nigérien de la neutralité de la France dans le processus politique en cours. La discrétion de l'ancienne métropole valide cette thèse, celle-ci condamnant mollement les manœuvres du président nigérien. La visite d'Alain Joyandet, secrétaire d'Etat à la coopération et à la francophonie, ne donna pas lieu à des positions hostiles fermes comme ce fut le cas lors du coup d'état du général Baré Maïnassara où la France avait immédiatement gelé son aide. Cette prudence s'inscrit dans le cadre de la realpolitik africaine menée par le président Sarkozy qui privilégie la défense des intérêts économiques français au détriment d'autres considérations : le souci de ne pas entraver l'activité d'Areva l'emporte sur le non-respect de la démocratie car le Niger assurera 50% de l'approvisionnement de la France en uranium d'ici 2015.

En jouant la carte chinoise, le président Tandja s'est mis dans une position de force à l'égard de la France dont il affaiblit l'influence : la Chine est devenue un partenaire à part entière qui, de plus, présente l'avantage d'être peu regardante sur le respect de la démocratie et des droits de l'homme, ce qui lui convient parfaitement.

L'exploitation de nouveaux gisements d'uranium et la multiplication des permis d'exploration minière et pétrolière améliorent la situation financière du pays. Il bénéficie aussi de l'envol du cours des matières premières au cours de l'année 2008 : après avoir longtemps acheté le kilogramme d'uranate au prix de 17500 francs CFA (soit 26,28 euros), celui-ci a été porté à 21000 (2003-2004) puis à 23100 (2005) et enfin à 25200 francs en 2006. Au terme d'après négociations, l'accord de partenariat signé entre le Niger et Areva (13 janvier 2008) le revalorisa dans des proportions importantes (50%) le fixant à 40000 francs CFA (61 euros) pour l'année 2007 avec rétroactivité au 1er janvier. Pour 2008 et 2009, le prix a été de nouveau revu à la hausse et est de 55000 francs CFA (83,87 euros). Ce sont donc des sommes importantes qui se déversent sur le Niger. Elles attisent la convoitise du président Tandja et son entourage accusés par l'opposition d'en tirer personnellement profit : l'attribution des permis d'exploration a donné naissance à des sociétés d'intermédiation qui sont aux mains de personnalités proches de la présidence de la république.

L'octroi de ces permis est par conséquent devenu une source d'enrichissement pour certains responsables politiques alors qu'auparavant il était l'apanage des services de l'Etat : ce n'est pas un hasard si le fils du président Tandja est attaché commercial à l'ambassade du Niger à Pékin. Ce n'est pas non plus fortuit que la proposition d'un groupe de députés de la précédente assemblée de constituer une commission d'enquête sur les modalités d'attribution de ces permis ait été refusée par le précédent gouvernement.

L'exploitation des richesses du sous-sol du Sahara nigérien s'effectue dans un contexte d'insécurité croissante : d'espace convoité, il est devenu un espace disputé où l'insécurité résiduelle s'est transformée en une insécurité structurelle. Auparavant limitées aux frontières septentrionales du pays, les zones de non-droit se sont étendues sous l'action conjuguées des groupes rebelles touaregs, des organisations islamistes salafistes et des trafiquants de drogue et sans doute d'armes dont les intérêts sont confondus : tirer profit de la crise politique pour déstabiliser plus encore le pays. Le Sahara nigérien aux mains de groupes rebelles et salafistes et des trafiquants

Ne voulant pas combattre sur plusieurs fronts, le président Tandja accepta la médiation libyenne pour mettre un terme au mouvement de rébellion touarègue. Comme je l'ai rappelé, il était préfet de Tahoua lors des premiers événements de Tchín-Tabaraden (29-30 mai 1985) et ministre de l'Intérieur durant les seconds événements non moins sanglants qui eurent également pour cadre cette localité (6-7 mai 1990). Enfin, c'est sous sa présidence qu'une nouvelle rébellion se déclencha avec la création du Mouvement des Nigériens pour la justice. Fondé au début de l'année 2007, le MNJ était présidé par Aghali Alambo, ancien membre du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawak (FLAA) durant la rébellion des années quatre-vingt-dix.

Si les différents fronts faisaient alors référence à un espace géographique précis et comportaient une forte connotation ethnique, le MNJ se voulait être, au départ, un mouvement plus large englobant non seulement les habitants de l'Aïr et l'Azawak, mais aussi tous Nigériens qui se sentaient proches de ses aspirations. Il revendiquait une meilleure application des accords de paix de 1995, l'instauration d'une véritable démocratie et des mesures économiques pour sortir le pays du marasme économique. Rapidement, ses effectifs s'étoffèrent étant rejoint par des transfuges de l'armée régulière partis avec leurs armes et des élus locaux. Le MNJ procéda à l'attaque de postes militaires et des combats meurtriers l'opposèrent aux FAN dans l'Aïr . Il prit aussi pour cible les sites miniers en faisant otage des employés d'Areva et un cadre chinois de la compagnie SinoU, filiale de la China Nuclear International Uranium Corporation. En représailles à ses opérations de commandos, les FAN s'en prirent aux populations civiles, une nouvelle fois, victimes de leurs exactions.

Comme lors de la précédente rébellion marquée par la scission de plusieurs fronts, le MNJ donna naissance à des groupes dissidents : le 30 juin 2008 fut créé le front des forces de redressement (FFR) dont le commissaire à la guerre est Rhissa ag Boula, chef de file de la précédente rébellion.

En mars 2009, le Front patriotique nigérien (FPN) d'Aklou Sidi vit le jour. Comme le FFR, il exigeait une meilleure insertion des Touaregs dans l'armée, les corps paramilitaires et le secteur minier, mais prônait une réelle dynamique de paix. Si le dialogue fut difficile, le président Tandja refusant de négocier avec des hommes qu'il qualifiait de « bandits et de trafiquants de drogue », les trois fronts déposèrent leurs armes grâce à l'intervention de la Libye. En contrepartie, le colonel Kadhafi versa d'importantes sommes d'argent à leurs responsables et près de 200 000 francs CFA (300 euros) à chaque combattant.

Les fronts touaregs et le gouvernement n'ont donc pas conclu d'accords politiques contrairement à ce qui s'était passé en 1995. Dans ce contexte, une reprise des hostilités est à craindre d'autant plus que les anciens rebelles n'ont pas été intégrés au sein des forces nationales de défense et de sécurité comme auparavant.

Enfin, il n'y a eu aucune opération de désarmement massif mis à part des cérémonies symboliques de dépôts d'armes à Sebha, Oubari et à Agadès. On ne sait donc qui a des armes, de quels types

sont-elles et où sont-elles : qu'advient-il lorsque les sommes allouées aux ex-combattants et à leurs chefs auront été dépensées ? Comment s'effectuera la répartition de la rente tirée de l'exploitation des gisements d'Azélik et d'Imouraren ? La communauté touarègue en tirera-t-elle profit en termes de développement local et d'emplois ? Si elle demeure, une seconde fois, à l'écart de l'économie des villes minières, tous les ingrédients seront réunis pour une reprise de la rébellion.

À ces éléments d'incertitude, s'ajoute la présence de la Brigade salafiste d'Al Quaïda au Maghreb islamique qui dispose de camps d'entraînement et de bases arrière au Mali et au Niger. Depuis ces bases elle mène des opérations militaires contre les Etats (récemment à Telemçes dans la région de Tahoua) ou se livre à la prise d'otages étrangers libérés contre le paiement de rançons comme ce fut le cas de deux diplomates canadiens et leur chauffeur enlevés près de Niamey (décembre 2008).

Aussi, le renforcement de son encadrement territorial est une priorité pour le Niger. Elle l'est aussi pour l'Union européenne et les Etats-Unis dont les services secrets tentent de neutraliser les réseaux terroristes qui y trouvent refuge et se protègent des poursuites en tirant profit de la porosité des frontières. Très déterminés à lutter contre le terrorisme depuis les attentats du 11 septembre 2001, les Etats-Unis ont mis en place, en février 2007, Africom (Africa Command) dont un des objectifs est d'aider les gouvernements africains à améliorer leurs actions face aux activités illicites comme le terrorisme et le trafic de drogue. Pour cela, les Etats-Unis envoient des soldats aux côtés des militaires nationaux comme au Mali.

De son côté, la France demeure liée par des accords militaires aux Etats d'Afrique subsaharienne dont le Niger. Elle pourrait participer à la sécurisation des sites d'Arlit, d'Akokan et d'Imouraren si son approvisionnement en uranium se trouvait un jour menacé : à partir de 2015, la région d'Agadès couvrira 50% de ses besoins contre un tiers aujourd'hui. L'importance des enjeux pétroliers et miniers nécessite donc de pacifier le Sahara ou tout au moins ses enclaves minières.

Parallèlement à l'action des groupes salafistes, se développe une économie criminelle qui profite aussi de la faiblesse de l'Etat. Toute une série de trafics se sont amplifiés comme celui de la drogue. De la résine de cannabis traverse le Sahara de l'Atlantique à la mer Rouge. Quant à la cocaïne qui provient d'Amérique latine, ses trafiquants utilisent l'Afrique de l'Ouest comme une zone de transit vers l'Europe. La précieuse marchandise peut venir par mer où elle est débarquée en Guinée-Conakry et plus encore en Guinée-Bissau qui est lusophone comme de nombreux pays d'Amérique latine. Elle traverse ensuite la zone sahélo-saharienne sur des « pick up » et des camions tous-terrains.

Les trafiquants utilisent aussi la voie aérienne comme l'atteste l'accident d'un Boeing (novembre 2009) en provenance du Venezuela à proximité de Gao (la précieuse marchandise n'a pas été retrouvée). Que ce soit pour le cannabis ou la cocaïne, ces négoce sont extrêmement rémunérateurs et impliquent de multiples acteurs qui sont les maillons de réseaux transnationaux (cartels latino-américains et nigériens) qui suivent, eux aussi, le mouvement de mondialisation.

Leurs responsables, difficilement identifiables, résident à l'étranger. Sur le terrain, ils recourent, d'une part, aux services de la Brigade salafiste d'Al Quaïda au Maghreb islamique ou de groupes armés touaregs et toubous qui garantissent la sécurité de la marchandise contre des rémunérations élevées qui leur permettent de renforcer leur armement.

D'autre part, ces réseaux offrent de fortes et rapides rémunérations à toutes sortes de volontaires (chauffeurs, convoyeurs, logeurs, etc.) comblant l'absence de programmes de développement ou

d'activités économiques génératrices d'emplois et de revenus. Comme les groupes salafistes, ils recrutent des jeunes qui ont perdu tout repère et qui, sans travail ni espoir, constituent un vivier idéal.

Enfin, ces réseaux se sont assurés la complicité des agents de l'Etat qui en tirent bénéfice à tous les niveaux de la hiérarchie : les rémunérations qu'ils versent représentent plusieurs années de salaire si bien que se généralise une culture de la corruption et du racket.

Celle-ci avait déjà pris un premier essor grâce au négoce de cigarettes qui a fait d'Agadès la plaque tournante d'un trafic mondial : en 2008, la valeur des cartons qui ont transité par la ville a été, selon la Direction générale des douanes de Niamey, de 11,418 milliards de francs CFA pour un poids total de 5870t. Cela fait près de 400 camions par an (ces flux ont rapporté 2,2 milliards de francs CFA de taxes à l'Etat) qui traversent le Ténéré pour se rendre en Libye escorté par l'armée nigérienne. Ces réexportations de cigarettes génèrent de lucratives rentes pour les animateurs et leurs complices qui sont à la tête des Etats nigériens et libyens : ce négoce est en effet une source importante de revenus pour les dirigeants de ces deux pays qui lui assurent protection contre espèces sonnantes et trébuchantes. Ce climat d'insécurité dans le septentrion nigérien pourrait justifier la présence d'un régime fort à Niamey. En ce sens, le président Tandja offre des garanties aux multinationales opérant dans la région qui souhaitent se livrer à l'extraction minière et à la prospection pétrolière en toute quiétude. Sur le terrain, cette exigence pourrait se traduire par une sanctuarisation et militarisation des sites avec l'installation de militaires étrangers qui viendraient renforcer les FAN pour assurer le bon déroulement de la production et le transport de l'uranate ainsi que la protection de la population européenne : la mine d'Imoumaren comptera une centaine d'expatriés qui pourraient constituer des otages de choix pour les groupes salafistes et d'autres bandes armées.

Conclusion

Pour beaucoup de Nigériens, le mandat du président Tandja expirait le 22 décembre conformément à la constitution de la Vème république or celui-ci est toujours en place malgré la pression de la communauté internationale et de l'opposition intérieure :

- les menaces de la CEDEAO, de l'Union européenne et des Etats-Unis s'accroissent car tous veulent voir le pays revenir à la démocratie : la première a fait preuve de fermeté en prenant une série de sanctions contre le Niger suspendu de tous les sommets des chefs d'Etat et des réunions ministérielles. De leur côté, l'UE et les USA ont suspendu leur aide (soit respectivement 450 millions d'euros au titre du Xème FED et 23 millions de dollars en 2010) privant ainsi le Niger d'importantes ressources financières. Le président Tandja dispose-t-il alors des moyens de sa politique ? On peut en douter car les nouvelles recettes apportées par l'uranium et le pétrole ne semblent pas compenser l'assistance des partenaires habituels du Niger et la Chine ne peut pas à elle seule assurer un appui financier dans un contexte de mauvaise campagne agricole 2009. Aussi, le président Tandja cherche de nouveaux partenaires d'où son projet de se rendre en Iran, pays qui pourrait avoir prochainement besoin d'uranium. Un tel voyage s'il se concrétisait serait évidemment très mal perçu par les Occidentaux. - le général Abdulsami, médiateur de la CEDEAO, n'enregistre pas d'avancées tant les points de vue sont inconciliables. Même si les tractations se poursuivent, sa mission risque fort d'échouer car le président Tandja entend rester en fonction alors que la CFDR exige son départ. Si des manifestations eurent lieu dans la capitale, l'intérieur du pays est resté calme. La pression populaire n'est donc pas suffisamment forte pour chasser le président du pouvoir d'autant plus que le régime s'est durci (remise en cause des libertés individuelles et de la presse à travers l'arrestation arbitraire de responsables associatifs et de journalistes) et pourrait recourir à la force pour le conserver. L'impasse paraît totale. - reste la position de l'armée dont une frange peut échapper au contrôle du chef de l'Etat et le destituer. L'histoire récente du Niger valide cette

hypothèse : les précédentes crises politiques (1995 et 1996) ont été résolues grâce à l'intervention des FAN qui, en dernier lieu, font figure d'arbitre mettant fin au désordre. Il suffirait que la situation se détériore pour qu'un tel scénario se produise car le président Tandja donne l'impression d'être engagé dans une fuite en avant qui risque fort de lui être funeste.

Cette crise politique n'est pas favorable à une gestion économique saine du pays. Le Niger demeure le pays le plus pauvre de la planète (85% de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté (deux dollars par jour) occupant la dernière place (182ème) de l'Indice de développement humain (IDH) établi, en 2009, par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). En 2015, il sera peut-être exportateur de pétrole et le second producteur d'uranium au monde avec une production oscillant entre 9000 et 10000t/an derrière le Canada et devant le Kazakhstan. La question est de savoir si cette nouvelle rente servira à réduire la pauvreté et à équiper le pays en infrastructures comme ce fut le cas lors du « boom » de l'uranium des années soixante-dix ou si elle sera détournée à son profit par une minorité proche du pouvoir comme ailleurs en Afrique. Pour le moment, les nouvelles rentes minières et criminelles affaiblissent la jeune démocratie nigérienne. 30 janvier 2010

Bibliographie-

- Annuaire Statistique 2003-2007, édition 2008, Institut national de la statistique, Niamey, 2008, 262 pages.

- L'Événement n° 332 du 19 janvier 2010.- E. Grégoire, Touaregs du Niger, le destin d'un mythe, éditions Karthala, nouvelle édition (1ère édition publiée en décembre 1999), 2010, xx pages.

- E. Grégoire, Un territoire parcouru : le désert du Ténéré, in Joël. Bonnemaïson, le voyage inachevé, Éditions de l'ORSTOM-CNRS-PRODIG, 1998, Paris, pp. 255-262.

- E. Grégoire, J.P. Olivier de Sardan Niger : mise au point et suite, Politique Africaine n°63, 1996, pp. 136-141.

E. Grégoire, J.P. Olivier de Sardan, Niger : le pire a été évité mais demain ?, Politique Africaine n°61, 1996, pp. 117-121.

- E. Grégoire, Niger : le long apprentissage de la démocratie, Parlements et Francophonie, Revue de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, n°94-95, 1995, pp. 70-76.- Le Sahel, n°7825, 18 novembre 2009.

UR 105 « Savoirs et développement », IRD-Bondy.

- E. GRÉGOIRE, Niger : le long apprentissage de la démocratie, in Parlements et Francophonie, Revue de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, n°94-95, 1995, pp. 70-76. Le Conseil militaire suprême lui préféra le général Ali Saïbou qui était « le plus ancien dans le plus haut grade ».

32,8% en février 1993, 35% en janvier 1995, 39,39% en novembre 1999 et 44,67% en novembre 2004.

De nouvelles élections doivent avoir lieu dans la circonscription spéciale de Tassara où le scrutin a

été annulé.

Pour ce permis, la CNPC a établi un partenariat avec une société canadienne. Cette somme représente 123 milliards de francs CFA soit 17% du budget de l'Etat. Il est le quatrième producteur (3000t/an) en 2009. Le budget du Niger a progressé de plus de 28,4% en 2009 est de 730,6 milliards de francs CFA (503 milliards en 2005). L'augmentation sera plus lente en 2010 soit 4,5% (735 milliards). La COGEMA est devenue Areva NC (Nuclear Cycle) en 2006, filiale à 100% d'Areva France.

Alors que le marché avait été atone durant les années quatre-vingt-dix (7\$ la livre en 2000), celui-ci s'est envolé pour atteindre un niveau record en juin 2007 (136\$). Depuis lors, les cours ont baissé pour se situer à 43,50\$ la livre au début du mois d'octobre 2009 soit 58 euros le kilogramme. Cf . Annuaire Statistique 2003-2007, édition 2008, Institut national de la statistique, Niamey, 2008, 262 pages.

- L'Événement n° 332 du 19 janvier 2010.

- E. GRÉGOIRE, Un territoire parcouru : le désert du Ténéré, in Joël. Bonnemaïson, le voyage inachevé, Éditions de l'ORSTOM-CNRS-PRODIG, 1998, Paris, pp. 255-262.

- Le Sahel, n°7825, 18 novembre 2009.

L'uranium représente 30% des exportations du pays soit plus de 140 millions de dollars par an.

Emmanuel Gregoire Directeur de recherche à
l'IRD-<http://www.geopolitique.net/index/francais/news/164>